

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD du 6 septembre 2019



Monsieur le Directeur Académique,

Changement de ton ne vaut pas changement sur le fond.

Dans les médias, le ministre Blanquer n'a plus que le mot dialogue à la bouche. Mais cela ne signifie pas que sa politique ait changé fondamentalement.

La loi Blanquer a été adoptée définitivement cet été :

- Les personnels sont désormais sous la menace de « l'exemplarité »
- La formation continue est susceptible d'être imposée pendant les vacances.
- Le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national devront être affichés dans chacune des salles de classe. Mais pour que les élèves comprennent les valeurs républicaines, il faut que leur quotidien leur donne l'occasion de les expérimenter, et ce n'est pas notre gouvernement qui montre l'exemple en matière d'égalité et de fraternité, comme en témoignent toutes les violences policières dont nous avons été témoins ces derniers mois. Notre ministre se donne bonne conscience, mais l'éducation à la citoyenneté ne se résume pas à la présence de drapeaux dans les classes, pas plus qu'à l'inscription d'une devise au fronton des établissements.
- L'instruction désormais obligatoire à 3 ans va obliger les collectivités à financer l'école maternelle privée et va instaurer une procédure de contrôle et d'aménagement de l'assiduité scolaire lourde pour les équipes, et qui ne respectera pas le rythme de nombreux enfants.
- Les EPLI, les expérimentations pédagogiques dont la mise en place est grandement facilitée et les cités éducatives, ouvrent la brèche d'une école à deux vitesses sur notre territoire. Notre organisation syndicale est grandement attachée à une éducation qui soit la même pour tous et qui ne dépende pas de l'endroit où l'on vit et des élus locaux.
- La création du conseil d'évaluation de l'école en lieu et place du CNESCO et la nomination des directeurs de l'INSPE marquent bien le souhait de notre ministre d'avoir la mainmise sur les personnels et les institutions.
- Sur les salaires, encore de belles paroles : on va en discuter mais pas tout de suite et seulement dans la perspective de la réforme des retraites, qui va lamener nos pensions et entrera en vigueur en 2025.
- Coté pédagogie, toujours plus d'injonctions ! Notre champ d'action à tous se réduit à peau de chagrin avec ce ministre si sûr du bien fondé de ses théories. Les animations pédagogiques sont imposées, les évaluations nationales aussi. Jean-Michel Blanquer veut nous obliger à faire de la Réponse A l'Intervention. Méthode qui n'a pas fait ses preuves dans les pays anglo saxons, bien au contraire.

Nous appelons les enseignants à continuer à faire leur travail comme ils l'entendent et à continuer à faire valoir leur professionnalité et leur liberté pédagogique. Les enseignants sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour leurs élèves.

La maternelle est dans la ligne de mire de notre ministre elle aussi. Tout ce que nous avons mis en place depuis les programmes de 2016 est remis en question. Le SNUipp-FSU dénonce la primarisation de la maternelle. L'école maternelle doit garder sa spécificité.

Pour nos carrières, silence radio. Et le ministère se refuse à demander une dérogation à loi Fonction Publique qui réduit à néant les pouvoirs des CAP en matière de mutation, promotion ou sanction. Pourtant, l'épisode du mouvement 2019 a bien montré l'utilité des CAPD et des représentants des personnels. Notre organisation syndicale a fait tout son possible pour faciliter les nominations des enseignants, et ce, parfois à l'encontre de nos principes. Nous ne souhaitons pas faire de la co-gestion, mais permettre un contrôle et une transparence dans les instances et faire valoir la parole de nos collègues. Nous attendons avec impatience le groupe de travail bilan du mouvement des personnels, et nous ne manquerons pas de vous faire part, Monsieur le Directeur Académique de toutes les incohérences que nous avons pu relever, et dont nous vous avons d'ailleurs déjà fait part.

Autant de points, donc, qui laissent présager d'une année de lutte pour exiger des hausses de salaire, un rétablissement du paritarisme, une abrogation des réformes et des conditions de travail satisfaisantes.